



Partenariat sur la Transparence
dans l'Accord de Paris
Cluster Francophone

Evénement virtuel du Cluster Francophone

“Transparence dans le secteur AFAT : améliorer la collecte de données et les arrangements institutionnels”

09 Décembre 2021

Vidéoconférence



Table des matières

.....	1
Introduction.....	3
Le Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris	3
Atelier virtuel du 09/12/2021.....	3
Conclusions de l'atelier.....	4
Présentations.....	4
Discussions	4
Résultats d'évaluation.....	5
Tableau 1. Défis et solutions identifiées	6



Introduction

Le Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris

Le Partenariat sur la transparence dans l'Accord de Paris vise à promouvoir une action climatique ambitieuse par le biais d'échanges pratiques afin d'atteindre l'objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2° Celsius et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation à 1,5° Celsius.

Le Partenariat se concentre principalement sur les questions de transparence liées aux différents éléments constitutifs de la gouvernance climatique mondiale, en particulier le cadre de transparence renforcé (ETF) de l'Accord de Paris. Il sert de plateforme de dialogue et d'échanges entre homologues entre les pays, contribuant ainsi à renforcer la compréhension et la confiance mutuelle.

Par le biais de groupes régionaux, tel que le « Cluster Francophone », le Partenariat cherche à renforcer la coopération et les échanges avec divers partenaires dans une région spécifique.

Atelier virtuel du 09/12/2021

Les objectifs de cet atelier virtuel étaient de :

- Soutenir l'apprentissage sur les sujets liés à la transparence dans le secteur AFAT, notamment sur la collecte de données et des arrangements institutionnels, afin de faire progresser la mise en œuvre et d'augmenter l'ambition des CDN
- Créer une opportunité (i) d'apprentissage entre homologues au sein de groupes régionaux et (ii) de partage de connaissances sur la collecte de données et les arrangements institutionnels
- Faciliter la mise en réseau à l'échelle régionale et la collaboration en matière d'action climatique.

L'atelier contenait :

- Des enseignements clés concernant les défis liés à la transparence dans le secteur AFAT, et solutions apportées lors d'ateliers régionaux précédents : Asie et Afrique anglophone (Ricardo Energy and Environment)
- Deux présentations d'expériences de pays (Togo et Sénégal) concernant leurs défis liés à la transparence (représentants des pays sélectionnés)
- Des discussions de groupe et partage d'expériences entre les participants de l'atelier
- Une présentation d'outils et de solutions pour aider à améliorer les processus liés à la transparence (FAO et PATPA)

Cet atelier virtuel a réuni plus de 40 participants de 13 pays différents. Les pays du Cluster francophone suivants étaient représentés : l'Algérie, Benin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Guinée, Mali, Maroc, Niger, Congo-Brazzaville, Sénégal, Togo, Tunisie.

Une grande partie des participants ont déjà participé aux événements précédents du Cluster francophone en 2021.

L'atelier était modéré par Ruben van de Laan (facilitateur indépendant), et des présentations ont été données par :

- Paolo Prosperi (FAO) (mots d'ouverture et présentation des outils)
- Clémence Moinier (Ricardo Energy & Environnement) (présentation des enseignements clés en Asie et Afrique anglophone)

- Komlan Edou (présentation des défis liés à la transparence et solutions utilisées au Togo)
- Lamine Diatta (présentation des défis liés à la transparence et solutions utilisées au Sénégal)
- Mijako Nierenkoether (PATPA) (présentation du *Climate Transparency Helpdesk* et mot de clôture)

Les discussions de sous-groupes étaient modérées par Ruben van der Laan (facilitateur indépendant), Clémence Moinier et Sina Wartmann (Ricardo Energy & Environnement).

Conclusions de l'atelier

L'événement virtuel s'est concentré sur des discussions qui permettaient d'identifier les solutions qui peuvent être mises en œuvre pour relever les défis auxquels les participants et leurs pays sont confrontés concernant la Transparence dans le secteur d'AFOLU. Les défis dans trois domaines spécifiques ont été examinés : 1) la disponibilité des données, la collecte et la gestion des données, 2) la compréhension des exigences de l'ETF, et 3) les dispositions institutionnelles.

Présentations

Lors de la présentation sur les enseignements clés qui peuvent être utilisés en Asie et Afrique anglophone, les solutions suivantes ont été présentées :

- Les défis liés à la **disponibilité, collecte et gestion de données** peuvent être relevés grâce à une coordination entre parties prenantes gérée par un organisme « chef-de-file », la création de plateforme d'archivage et de partage de données et la mise en œuvre de cadres juridiques et/ou politiques. Ces solutions ont été entreprises par certains pays tels que le Zimbabwe, ayant mis en place un projet de loi sur le changement climatique qui est une politique juridiquement contraignante. Les Seychelles ont aussi intégré certaines agences indépendantes au sein du ministère de l'environnement pour éviter la duplication des efforts, notamment en matière de collecte de données.
- Les défis liés à un **manque de compréhension des exigences de l'ETF** peuvent être relevés à travers un renforcement des capacités institutionnelles et un cadre juridique et/ou politique qui permet de maintenir ces connaissances aux seins des institutions concernées. Ces solutions ont été entreprises par certains pays tels que le Botswana, ayant créé un programme de connaissance ainsi que des unités dédiées à la fourniture de données, en s'assurant que ces unités ne soient pas liées à une personne spécifique mais bien à une institution.
- Enfin, les défis liés aux **arrangements institutionnels** insuffisantes peuvent être relevés par des programmes de renforcement de capacités et de formations, ainsi que la mise en œuvre d'un cadre juridique et politique et/ou la création d'une agence principale qui puisse coordonner tous les efforts liés à la transparence. Ces solutions ont été entreprises par certains pays tels que le Mozambique, ayant mis en place une direction nationale du changement climatique.

Discussions

Certaines des solutions présentées ont aussi été mises en œuvre au Togo et au Sénégal et ont été illustrées lors des « présentations d'expériences de pays ».

Dans les discussions en sous-groupes et en réponse aux présentations d'expériences du Togo et du Sénégal, d'autres défis ont été relevés, et de nouvelles solutions potentielles ont pu



être identifiées. Celles-ci sont listés dans le Tableau 1 ci-dessous. Les défis et solutions liés aux données ; aux exigences de l'ETF et aux arrangements institutionnels sont similaires, et le contenu du tableau s'applique donc à ces trois enjeux.

Principalement, les participants ont mentionné devoir mettre en œuvre et/ou avoir besoin des solutions suivantes :

- **Sensibilisation** des décideurs nationaux
- **Formations** d'un plus grands nombres d'individus et d'équipes au sein des institutions locaux pour pallier aux mouvements intra- et interministériels et éviter l'utilisation de consultants externes. De manière plus générale, une réflexion s'impose dans la plupart des pays pour garantir une mémoire institutionnelle et l'appropriation institutionnelle des connaissances et des savoirs sur les processus et les exigences liés au cadre de transparence.
- **Mises en œuvre de lois, décret et mémorandum** pour créer un cadre incitatif

D'après les discussions, les défis restants majeurs aujourd'hui incluent :

- **Un manque de compétence** et de compréhension au sein des institutions, des décideurs et des fournisseurs de données
- **Un manque de moyens financier** pour l'utilisation d'outils ainsi que pour la mise en œuvre d'étude ciblées pour obtenir des données plus précises
- **Un manque de « mémoire institutionnelle »** et de données historiques dû à l'utilisation de consultants externes et aux mouvements intra- et interministériels du personnel

Résultats d'évaluation

Avec l'aide de l'outil Mentimeter, la réunion a montré une valeur ajoutée pour les participants (4.6/5 points 'très utile').

Comment évaluez-vous l'atelier (note de 1 à 5, 1 pas utile et 5 très utile)?

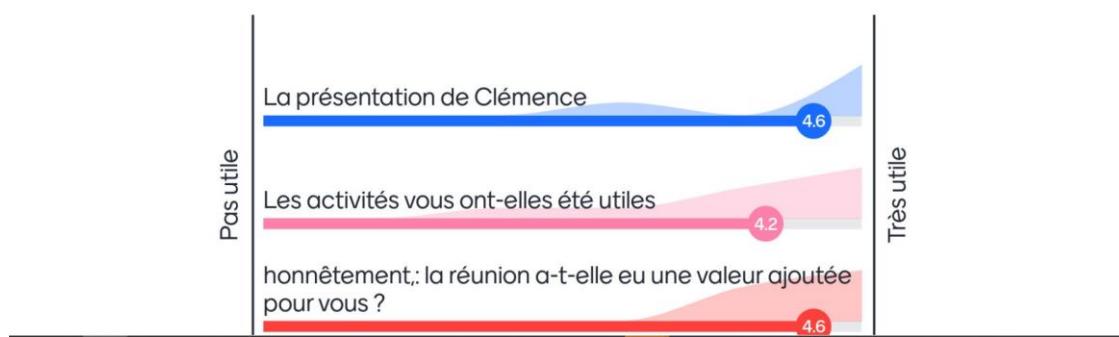


Tableau 1. Défis et solutions identifiées

Défis identifiés			
Solutions identifiées et/ou mises en œuvre			
Cluster Francophone	Togo	Sénégal	Autres participants
<ul style="list-style-type: none"> Difficulté d'accès aux données historiques du a l'utilisation de consultants externes qui changent et au mouvement au sein des institutions publiques Manques de compétences au sein des pays et parmi les acteurs étatiques dû à l'utilisation de consultants externes Manques de moyens financiers pour accéder et/ou produire les données nécessaires Manque de confiance entre parties-prenantes qui limite le transfert de données entre institutions et parties prenantes Manque de plateforme pour stocker et gérer les données Manque de transparence dans le changement d'affectation des terres Difficultés à effectuer un contrôle de qualité des données après la collecte et production Désaccord des ministères et manque de soutien au plus haut niveau qui perçoivent un manque de fiabilité dans les données. Difficulté de convaincre les autorités pour que les activités liées à la transparence soient institutionalisées/deviennent régaliennes Manque de sensibilisation sur le changement climatique en général, réduisant l'implication des parties prenantes, y compris les décideurs nationaux Manque d'information. Beaucoup d'études ciblées font défaut et les données agrégées ne permettent pas d'aller du tiers 1 au tiers 2 	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec les universités qui détiennent les compétences, ayant bénéficié d'un transfert de compétence avec les consultants externes Identification d'un institut responsable au sein de l'université pour la collecte et estimation des émissions Définition d'un point focal au sein de l'institut qui interagit avec le gouvernement Définitions claires des responsabilités en utilisant les questions « qui » ; « quoi » ; « comment » ; « quand » ; « pourquoi » Rédaction de mémorandums entre la direction de l'université et le ministère pour ancrer ces partenariats et responsabilités dans un cadre juridique et politique Coopérations avec les étudiants pour limiter les couts et renforcer les compétences au sein du pays Echanges et dialogues pour la définition de mémorandums et d'accords qui représentent les intérêts de toutes les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de la gestion de données dans les activités régaliennes de l'Etat. Ministères désormais responsables de la collecte, centralisation et validation des données dans leurs inventaires Implication au plus haut niveau et responsabilisation des ministères pour changer les perceptions que les données ne soient pas fiables Création d'un maître d'ouvrage, de deux pôles centralisés (énergie et AFAT) et de points focaux. Rôle du maître d'ouvrage est de définir les termes de références et cibler les entités nécessaires qui peuvent fournir les informations ; rôles des points focaux est d'être en communication permanente avec ces entités ; rôles des pôles est de centraliser puis faire remonter les informations, des entités concernés au maître d'ouvrage Formation/ sensibilisation pour que chacun sache ce qui est utilisé et à quelle fin Introduction de protocoles inter-directions à travers des MOU pour créer une incitation et motivation Utilisation d'anciens consultants pour encadrer les points focaux sur le type de données à collecter, ou les collecter et comment s'assurer que les données soient fiables Bâtir sur l'existant à travers l'utilisation d'un système de statistique existant au sein des ministères pour faire remonter les informations Formation une masse critique d'experts pour pallier aux mouvements Utilisation d'outils existant - création d'un groupe WhatsApp pour assurer un suivi du personnel si certains sont absents etc. Partenariats avec les bailleurs internationaux pour le financement de laboratoires avec internet haut débit pour suivre le changement d'affectation des terres etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du logiciel IPCC 2006 Création d'une loi ou un décret exigeant que toutes les parties prenantes s'impliquent et les incitants à comprendre et jouer leur rôle Déroulement d'études ciblées à l'échelle sectorielle, locale et/ou régionale Augmenter la sensibilisation et avoir des séminaires et ateliers pour engager et impliquer toutes les parties prenantes et garantir la compréhension des enjeux, y compris les décideurs nationaux Créations de programmes de travail avec les universités en partenariats avec des étudiants en Master ou Doctorats Formations de plusieurs experts à l'utilisation d'outils pour réaliser les inventaires Partage d'information avec les décideurs nationaux pour démontrer les progrès effectués



Ricardo Energy & Environment

Clémence Moinier

30 Eastbourne Terrace, London W2 6LA, UK

ee.ricardo.com

Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris

Cluster Francophone

Mijako Nierenkoether

E clusterfrancophone@patpa.net

I <https://www.transparency-partnership.net/activity/partnership-francophone>